



**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

**FNE Hauts de  
France**

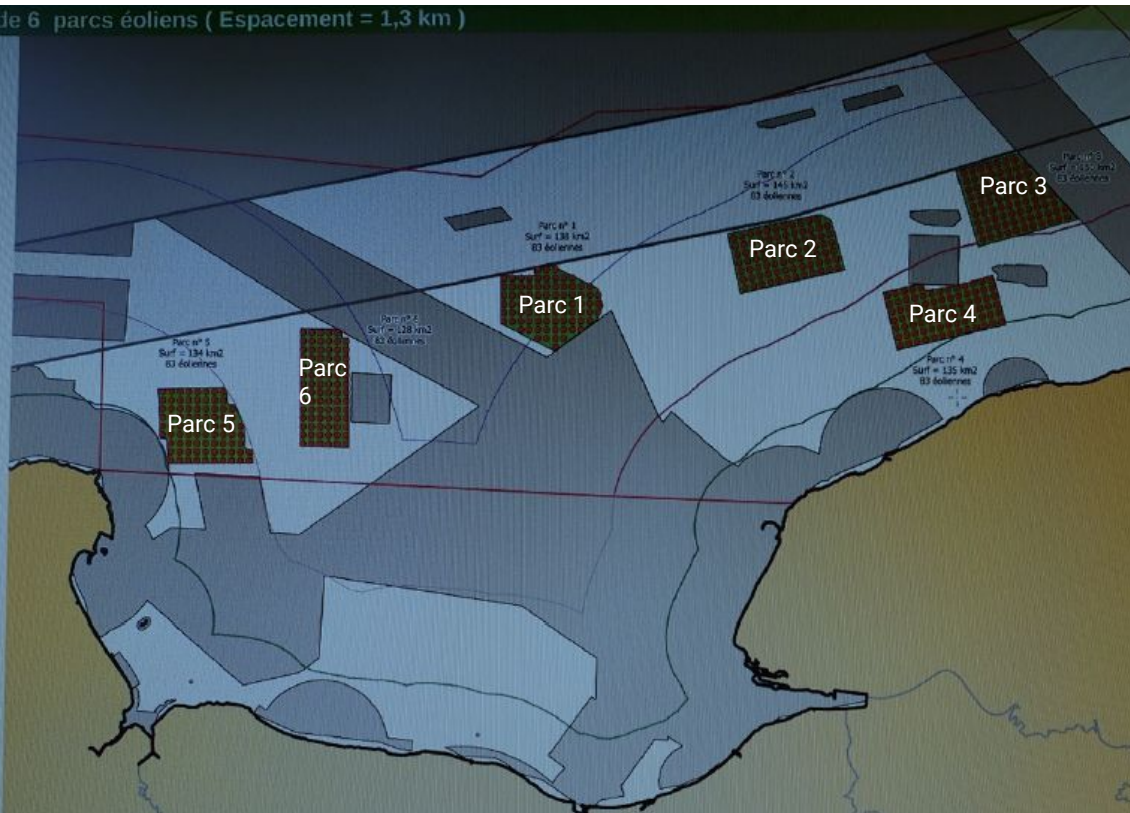
**Thierry Dereux**

Président FNE Hauts de France, administrateur FNE  
national

## Proposition de 6 parcs éoliens ( Espacement = 1,3 km )

### Légendes

- Eoliennes\_1300m
- Parcs éoliens
- Tampon\_10km
- Zone d'étude
- Servitude sécurité Maritime
- Zone d'exclusion



**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

## Sites favorables

Sur les **6 projets de parcs virtuels** représentés dans le document des **photomontages** nous faisons les préconisations suivante :

- Le **site 1** est la localisation la plus favorable :
  - par son éloignement de la côte (30/35 kms, jusqu'à la limite de la zone de sécurité du rail),
  - au niveau pêche, et bien moins fréquentée par la navigation sur une géologie à priori acceptable (30 mètres de profondeur en moyenne).
- Le **site 6** nous semble également favorable :
  - sous réserve de mesurer les impacts du projet sur la faune et l'avifaune (marsouins, Fulmar, alcidés..)
  - ainsi que les impacts sur le passage des bateaux (route de navigation Le Havre / Cherbourg).
- Le **site 2** est aussi intéressant mais: à l'arrière du projet de Fécamp (rajout impact sur la pêche), sous le vent du rail et présence de nombreuses espèces d'oiseaux et mammifères
- Le **site 3** est moins intéressant : près du Tréport (fort rejet), forte population d'oiseaux et mammifères marins, gisements de coquille St Jacques.



## Compensation des impacts

Les impacts sont certains, comment les compenser ?

Implantées à proximité de la côte, à 10 kms, la puissance des nouvelles éoliennes d'environ 12 mw entraînera des hauteurs de plus de 200 m si ce n'est 250m, avec une **visibilité très forte** depuis la côte.

On pourra aussi estimer la **richesse des milieux marins** qui peut également être impactée.

